

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DE LA  
COMUE DE TOULOUSE  
DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2024  
en visio uniquement**

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS :**

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
<b><i>Président du Conseil d'administration</i></b>		
Michael TOPLIS	P	N. Pellefigue
<b><i>Représentants élus des professeurs des universités et assimilés des fondateurs</i></b>		
BIOY Xavier (Alliance réussir pour l'UT)		
CRESPY Cécile (Ensemble pour l'UT)		
DAVEZAC Noëlie (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	C. Jean Amans
GUILET Richard ((Ensemble pour l'Université de Toulouse)		
POUZENC Michael (l'UT avec la FSU)		
RIAL SEBBAG Emmanuelle (Dynamique et intelligence collective)		
ROLS Jean-Luc (Réussite collective)	P	F. Benoit Marquié
RONDEPIERRE Aude (l'UT avec la FSU)		
<b><i>Représentants élus des autres enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs et assimilés des fondateurs</i></b>		
BENOIT-MARQUIE Florence (Réussite collective)	E	
CRAIS Alexa (Ensemble pour l'UT)		
EYNARD Jessica (Ensemble pour l'UT)	E	
JEAN-AMANS Carole (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	
LAVAL Sylvie (l'UT avec la FSU)		
MARIN Vincent (l'UT avec la FSU)		
MARSHALL Douglas (l'UT avec la FSU)		
VIDAL Mathieu (Ensemble pour l'UT)		
<b><i>Représentants élus des BIATSS et IT des fondateurs et de l'UT</i></b>		
BAUDY Laurent (l'UT avec la FSU)	P	
GENTILS Guillaume (Ensemble pour l'UT)		
LOR Séverine (Ensemble pour l'UT)	E	
PIERA Patrick (SNPTES – UNSA)		
ROUTABOUL Corinne (SNPTES – UNSA)		
SALAMA Yaël (Ensemble pour l'UT)	P	S. Lor
<b><i>Représentants élus des usagers des fondateurs et de l'UT</i></b>		
BEDEL Quentin (Union Etudiante pour l'UT)		
JEHANE Habiba (AGEMP et E=MC2 – titulaire)		
BRUNETTA Clément (AGEMP et E=MC2)		
MONTAZAUD Raphaël (Union Etudiante pour l'UT)		
NAMMOUR Gautier (Union Etudiante pour l'UT)		
ROUZIER Paul AGEMP et E=MC2)		
<b><i>Personnalités qualifiées</i></b>		
ALCOUFFE Thierry (ONERA)		
BAIG Thierry (ADEME)	E	
SALANIE Bernard(DRAC Occitanie)	P	
SABOUNJI Marine (Inserm)	P	

BOYER Maxime (Toulouse métropole)		
DARBOUX Bruno (Pôle Aerospace Valley)		
FERRAND Bernard (Rodez Agglomération) – titulaire		
JOLY Pierre-Benoit (INRAe)		
LEGENDRE Muriel (CHU)		
MERE Jocelyn (CNRS)	P	
PELLEFIGUE Nadia (Région Occitanie)	E	

<b>Membres avec voix consultative</b>		
Nathalie MERCIER (Rectorat)		
Nicolas CRAIPEAU (Rectorat)	A	
Cécile FROMION (AC)		
<b>Invités permanents</b>		
BARROUX Marie-Hélène (ISAE-Supaero)		
BLONDIN Agnès (ENSArchi)		
CHANSOU Olivier (ENAC)		
DELPECH Bernard (Grand Cahors suppléant)		
DUSSART Colomba, DG Adj. et Resp. SAJI (UT)		
EYCHENNE Noémie (SAJI)		
FALISE Jean-Denis (ICAM)		
FARENC Christelle (INUC)		
FERRAND Bernard (Rodez Agglomération Titulaire)		
FOURQUET Jean-Pierre (UTTOP)		
GARNIER Emmanuelle (UT2J)		
JANKOWIAK-GRATTON Odile (DGS – UT)		
JOUVE Bertrand (coordonnateur scientifique TIRIS)		
LAVIGNE Stéphanie (TBS)		
LOSCERTALES Axel (VP étudiant)		
LUQUIN Lionel (IM. Toplis :Mines Albi)		
MARANGES Claude (VP Formation)		
POQUILLON Dominique (Toulouse INP)		
RAQUET Bertrand (INSA)		
RASS-MASSON Lukas (VP R et TI)		
RAUZY Odile (UT3)		
SANS Pierre (ENVT)		
KENFACK Huguesl (UTC)		
TREMEAU-BUISSON Damien (ENSFEA)		
<b>Invités occasionnels</b>		

**20 présents et 6 représentés = total : 26**

### **Ordre du jour unique : Formalisation de l'engagement de la Comue de Toulouse à l'EPE Université de Toulouse**

M. Toplis présente les dernières étapes et les modalités d'élaboration de la lettre d'engagement de la Comue.

*Cf PWP présenté en séance*

Le RI provisoire de l'EPE est passé en CSAE de UT3 avec un vote positif mais il doit être validé par le CA provisoire de l'EPE le 17/12. Or, c'est le moment où les différents établissements associés seront identifiés dans le RI provisoire. Initialement ils devaient être identifiés par le biais de conventions d'association mais ces dernières n'ont pu être établies dans les délais. La solution trouvée est la rédaction de « lettres d'engagement » qui permettent aux divers établissements du site de se positionner pour être inscrits dans le RI provisoire.

C'est dans ce contexte que M. Toplis présente le travail sur les lettres d'engagement et montre l'état d'avancement. Il commence par le cas des ONR : elles ont travaillé ensemble pour élaborer de façon conjointe une maquette de lettre d'engagement pour l'ensemble des ONR (il montre la lettre de l'Inserm à titre d'exemple). Le texte est succinct indiquant l'engagement de l'ONR à préparer une convention d'entente stratégique. Il y a ensuite le cas des associés partenaires. Ce sont des membres fondateurs de la Comue (non inclus UT3 et UTC) qui ont fait une proposition de lettre maquette en 4 blocs (un bloc avec des éléments de contexte, un bloc indiquant ceux à quoi s'engage l'établissement envers l'EPE et ce sur quoi l'UT s'engage en tant que chef de file dans le cadre de son association avec ledit établissement ; un dernier bloc indique l'engagement conjoint pour mettre en œuvre un agenda de travail afin de finaliser le texte des conventions les liant). Cette dernière a été discuté vendredi 6 décembre après notre CA.

JL Rols : souligne un bout de phrase qui n'a pas été lue : « les associés s'engagent à se retirer des classements internationaux » ce qui est important et il souhaitait le souligner.

M. Toplis : approuve cette remarque et relit le passage.

Il y a enfin la lettre d'engagement de la Comue. Elle a nécessité une itération supplémentaire qu'il partage aujourd'hui. Le texte a été présenté au CSA de la Comue : ce dernier a demandé des changements dans le texte. De même le directoire élargi a été consulté et a émis un avis favorable unanime sur le principe (et non sur le texte). Il s'est largement inspiré des lettres d'engagement des établissements en introduisant des éléments des statuts de la Comue pour mentionner les motifs à l'origine de la création de la Comue et l'ambition de l'EPE qui sont en parfaite cohérence. Il est proposé que la Comue accède à un statut de « associé stratégique ». Un premier bloc expose le contexte et les principes auxquels adhèrent les parties prenantes. Ensuite se trouve un bloc qui indique l'engagement de l'UT dans le cadre de son association avec la Comue de Toulouse, avec une mention demandée par le CSA de la Comue « *porter une attention particulière aux personnels de la Comue en lien avec les attentes des instances de dialogue social de la Comue* ». Un dernier bloc indique que les parties s'engagent conjointement à mettre en œuvre un agenda de travail

Y. Salama : elle a 3 questions. Concernant la convention des ONR, elle ne comprend pas la date butoir mentionnée du 1/09/2025 ? Ensuite, de la même manière que cela est mentionné dans la lettre des établissements, il est évoqué « avec des moyens humains, financiers et matériels associés ». Ne peut-on pas dire « avec les moyens humains etc.. ; » ce qui sous-entend qu'il n'y aura pas de choix opéré mais qu'il s'agira d'un transfert global ? Sur dernière planche « porter une attention particulière au personnel de la Comue en lien avec les instances » : qu'est-ce qu'il y a derrière ?

T. Alcouffe donne l'explication de la date : réglementairement dans les 3 mois de la création de l'EPE un président doit être désigné. Puis il reste 6 mois pour faire le RI donc en allant au délai le plus long on est sur

le 1<sup>er</sup> septembre 2025. C'est une temporalité en cohérence avec la loi. Les ONR ne peuvent pas être associés mais elles souhaitent s'engager dans une temporalité qui est celle de l'ensemble des partenaires pour indiquer leur engagement aux côtés de l'EPE et des établissements.

MT : sur les deux autres questions il est réticent à changer le texte car c'est un copier-coller de ce qui est dans les lettres des établissements. Cela a été dit en directoire élargi ce matin : il faut éviter des décalages dans les formulations de l'ensemble des lettres d'engagement. Sur ce document nous sommes dans les engagements de l'EPE qui s'engage à porter une attention particulière aux personnels de la Comue.

JL Rols : il y a une erreur : c'est 6 mois pour l'élection à la présidence et 3 mois pour le RI. Les élections sont programmées les 18 et 19 mars, donc en juin cela devrait être terminé.

E. Rial-Sebbag : sur la question des personnels, dans cet engagement vis à vis de la Comue n'est pas sûre d'avoir compris les engagements internes à la Comue et ceux avec l'EPE.

M. Toplis : nous faisons déjà des assemblées générales et des informations régulières au personnel donc c'est un engagement qu'il a déjà en tant que président de la Comue vis-à-vis de ses personnels. Là il s'exprime à l'intention de l'EPE.

E. Rial-Sebbag : il lui semble qu'il y a une contradiction. Quand on dit qu'on va transférer des moyens humains, financiers etc... des projets actuellement portés par la Comue, ça veut dire aussi que cette lettre d'engagement couvre une partie de ce mouvement ?

M. Toplis oui tout à fait.

R. Guilet : concernant l'engagement en qualité de partenaire, quand on lit la lettre d'engagement de l'Inserm, on évoque le fait qu'ils vont « déployer leurs meilleurs efforts ». Qu'est-ce qu'on entend par là ?

Inserm : il ne faut rien voir de particulier dans cette formulation. Les ONR sont toutes engagées et notre position est très claire aux côtés de l'EPE.

PB Joly : c'était pour ne pas écrire de s'engager à signer un document (convention à venir) qu'on n'a pas encore entre les mains. C'est une formulation pour indiquer qu'on se mobilise pour y parvenir.

A. Loridan Baudrier : souligne le passage qui évoque une délivrance conjointe des diplômes. Cela ne concerne pas tous les établissements certains étant en délivrance partagée.

M. Toplis : en effet, une nuance est à apporter pour évoquer une délivrance partagée pour ceux qui ne sont pas en délivrance conjointe.

Y. Salama : elle a du mal à comprendre comment entre la Comue et l'EPE va s'organiser l'animation du collectif entre les instances des deux.

M. Toplis : la question est pertinente. C'est un travail en cours avec UT3. A titre d'exemple, le vendredi matin sera maintenu pour le Directoire élargi ou au Collège de coordination en fonction des ordres du jour.

Y. Salama le Collège de coordination portera sur les compétences transférées ? et les autres sujets seront portés par le Directoire élargi ?

M. Toplis : oui c'est cela. Au-delà du socle d'expérimentation, pour donner la légitimité au Collège de coordination, il faut que cela passe d'abord au Directoire élargi. Le premier CA provisoire de l'EPE va valider son RI provisoire le 17/12. Concernant cette lettre d'engagement de la Comue, est-ce que vous donnez mandat au président de la Comue pour signer cette lettre sous réserve de la correction signalée sur la délivrance du diplôme et de ne rien modifier d'autre ?

C. Routaboul souligne qu'elle ne voit pas la différence entre voter la lettre d'engagement elle-même ou donner l'autorisation au président de la Comue de Toulouse de signer la lettre d'engagement ?

M. Toplis : Si le souhait des administrateurs est de procéder ainsi il est d'accord.

E. Rial-Sebbag : il faut juste que l'on soit sûr que ce texte ne va pas être modifié. Personnellement elle n'a pas pu tout lire donc elle voudrait être sûre qu'on ne va pas changer le texte entre deux.

M. Toplis : il se propose de corriger le texte en direct et laisse le temps aux administrateurs de lire l'ensemble des chapitres de la lettre d'engagement de la Comue. Il propose de voter sur ce texte mais il souhaite envoyer un message politique fort à l'EPE donc si des administrateurs se sentent gênés, il faut le dire.

Pas de remarques de la part des administrateurs.

M. Toplis propose donc de voter sur la lettre d'engagement.

**VOTE : Approuvez-vous la lettre d'engagement entre la Comue de Toulouse et l'EPE ?**

**NPPV : 0**

**s'abstient : 2**

**contre : 0**

**pour : 24**

M. Toplis remercie pour ce vote. Il présente pour information les éléments autour du nom du futur EPE :

Il présente le logo provisoire de la Comue le temps qu'un définitif soit présenté. Le nom de domaine de l'EPE serait @utoulouse.fr et celui de la Comue de Toulouse @univ-toulouse.fr

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Toulouse, le 14 mars 2025**

**Le président de la Comue de Toulouse**

**Michael TOPLIS**